



L'atelier vagabond

Valentine Champetier de Ribes

BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUEL STAGE CROQUIS & AQUARELLE

DATE DU STAGE :

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE (PORTABLE DE PRÉFÉRENCE) :

EMAIL :

NOM ET COORDONNÉES D'UNE PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE :

TARIF : 290,00 € PAR PERSONNE

- Accompagnement par Valentine Champetier
- Matériel fourni hors carnets (voir liste)
- Support résumé de stage

MODALITÉS DE RÈGLEMENT :

60 % à l'inscription soit 174€ - 40% soit 116€, 20 jours avant le début du stage lors de la confirmation du stage. (Le stage étant confirmé si au moins 5 personnes sont inscrites)

PAIEMENT PAR CHÈQUE OU PAR VIREMENT BANCAIRE

Le client reconnaît avoir été pleinement informé des conditions générales de vente du stage Aquarelle décrits ci-après.

FAIT À

LE :

SIGNATURE

Pour tous renseignements complémentaires, contactez Valentine Champetier de Ribes au 06 87 35 44 74 ou par mail au contact@valentinechampetier.com. Les informations recueillies par l'Atelier vagabond et portées sur ce formulaire sont obligatoires. Elles sont conservées pendant 3 ans sous format papier. Depuis la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, adressez-vous à l'Atelier vagabond. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

L'ATELIER VAGABOND
AVIGNON
671 chemin de via 84140 AVIGNON
contact@valentinechampetier.com
06 87 35 44 74

IBAN : FR76 3000 3031 6900 0200 7689 454 - BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP



L'atelier vagabond

Valentine Champetier de Ribes

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE Stage croquis & aquarelle de 3 jours dans le Luberon

Article 1 – Objet de la prestation

L'organisatrice du stage s'engage à assurer une prestation pédagogique d'enseignement du dessin, de l'aquarelle et du croquis sur le vif pendant toute la durée du stage, à raison d'environ 5 à 6 heures de cours par jour, animées par un professeur expérimenté.

Les horaires et la durée des séances peuvent varier en fonction du programme, des conditions météorologiques ou de tout autre aléa de la journée. L'organisatrice ne pourra être tenue pour responsable des retards, imprévus ou circonstances indépendantes de sa volonté qui viendraient réduire le temps effectif de dessin.

L'Atelier fournit le matériel de base suivant : crayons, gomme, boîte d'aquarelle, supports rigides et fauteuils pliants. Tout matériel supplémentaire ou spécifique reste à la charge des stagiaires.

Article 2 – Encadrement du stage

L'organisatrice du stage est la seule référente pour toutes les questions et décisions relatives à l'encadrement du groupe, à l'organisation des séances et à d'éventuelles adaptations du programme.

Article 3 – Aptitude des stagiaires

La condition physique et mentale de chaque stagiaire doit lui permettre de suivre l'intégralité du stage et de s'adapter au rythme du groupe.

Le stagiaire doit notamment être apte à :

- pratiquer le dessin et l'aquarelle en extérieur, malgré les aléas climatiques ;
- marcher selon les besoins du programme (déplacements sur différents lieux de dessin) ;
- dessiner plusieurs heures dans la journée.

Il appartient à chaque participant de vérifier, avant l'inscription, qu'il ne présente pas de contre-indication médicale à ce type d'activité.

Article 4 – Inscription et règlement

L'inscription au stage est validée à réception du bulletin d'inscription dûment complété et signé et du versement d'un acompte correspondant à 60% du montant de la prestation pédagogique.

Le stage est confirmé 20 jours avant sa date de début si un minimum de 5 participants est atteint. En cas d'annulation du stage pour manque de participants, les acomptes éventuellement versés sont intégralement remboursés au titre de la prestation pédagogique.

Le solde doit être réglé au plus tard 18 jours avant la date de commencement du stage.

Article 5 – Transport, hébergement et prestations annexes

Le stage ne comprend pas les prestations de transport, d'hébergement, de restauration ou tout autre service annexe, qui restent à la charge et sous la responsabilité exclusive du client.

Ces prestations sont à réserver individuellement par le client dès la confirmation écrite du stage (20 jours avant la date de début).

Si le client réserve des prestations annexes avant la confirmation du stage, il ne pourra réclamer aucun dédommagement à l'organisatrice en cas d'annulation du stage, quelle qu'en soit la cause.

Après la confirmation du stage : en cas d'annulation de la prestation pédagogique liée à un empêchement grave et dûment justifié concernant l'organisatrice ou l'un de ses proches (conjoint, enfant, parent), le client ne pourra pas invoquer cette annulation comme motif automatique de résiliation sans frais de ses prestations de voyage parallèlement réservées. S'il choisit de renoncer à ces prestations, les conditions d'annulation des prestataires s'appliqueront. Sauf souscription d'une assurance spécifique, les frais d'annulation restent à la charge du client.



L'atelier vagabond

Valentine Champetier de Ribes

Article 6 – Conditions et frais d’annulation

Annulation par le client 20 jours ou plus avant le début du stage : remboursement intégral des sommes versées au titre de l’inscription.

Annulation par le client entre 15 jours et 5 jours avant le début du stage : remboursement de 50% du total versé .

Annulation par le client moins de 5 jours avant le début du stage : aucun remboursement ne sera effectué ; le montant total de la prestation pédagogique reste acquis à l’organisatrice.

Annulation du stage par l’organisatrice : remboursement intégral des sommes versées au titre de la prestation pédagogique, sans autre indemnité.

Toute demande d’annulation doit être formulée par écrit (courrier ou e-mail avec accusé de réception).

Article 7 – Conditions météorologiques et cas de force majeure

Si les conditions météorologiques rendent impossible le déroulement du stage dans des conditions raisonnables (pluie forte et continue, événements climatiques extrêmes et imprévisibles) ou en cas de force majeure, l’organisatrice se réserve le droit de modifier le programme, d’interrompre ou d’annuler le stage.

En cas d’interruption ou d’annulation en cours de stage pour ces motifs, un remboursement sera effectué au prorata du nombre de jours restants non effectués, au titre de la seule prestation pédagogique.

Pour tous renseignements complémentaires, contactez Valentine Champetier de Ribes au 06 87 35 44 74 ou par mail au contact@valentinechampetier.com. Les informations recueillies par l’Atelier vagabond et portées sur ce formulaire sont obligatoires. Elles sont conservées pendant 3 ans sous format papier. Depuis la loi “informatique et libertés” du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d’un droit d’accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, adressez-vous à l’Atelier vagabond. Consultez le site cnil.fr pour plus d’informations sur vos droits.

L’ATELIER VAGABOND

AVIGNON

671 chemin de via 84140 AVIGNON

contact@valentinechampetier.com

06 87 35 44 74